

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BOIGNY SUR BIONNE - (1) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450034000010

POSTE COMPTABLE : SGC Orléans Métropole

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune de Boigny-Sur-Bionne (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	46
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	49
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	50
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	51
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	56
B11.2 - Liste des établissements publics créés	57
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 154

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 477,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 337,23
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 479,10
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 480,31
4	Encours de dette / population (2) (3)	593,62
5	DGF / population	10,21
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59,17 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,09 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	100,08 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	40,13 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	9,59 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 466 058,25	4 489 997,92	1 384 459,64	A1 2 408 399,31
Investissement	740 077,78	1 338 249,35	(3) -191 774,97	A2 406 396,60
Fonctionnement	2 725 980,47	3 151 748,57	(4) 1 576 234,61	A3 2 002 002,71

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 1 217 596,00	III + IV 250 604,00	B1	-966 992,00	
Investissement	I 1 217 596,00	III 250 604,00	B2	-966 992,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 441 407,31
Investissement	A2 + B2	-560 595,40
Fonctionnement	A3 + B3	2 002 002,71

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 217 596,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
34	Opération d'équipement n° 34	950 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	240 095,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	27 501,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 250 604,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	250 604,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 273 597,00	2 834 192,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 217 596,00	250 604,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 406 396,60
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 491 193,00	3 491 193,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 683 000,00	3 241 592,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 441 407,31
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 683 000,00	4 683 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		8 174 193,00	8 174 193,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 166 114,92	1 190 095,00	394 045,00	394 045,00	1 584 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 449 496,11	27 501,00	1 576 937,00	1 576 937,00	1 604 438,00
Total des dépenses d'équipement		2 663 518,03	1 217 596,00	2 018 889,00	2 018 889,00	3 236 485,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	124 800,00	0,00	149 100,00	149 100,00	149 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		124 800,00	0,00	199 100,00	199 100,00	199 100,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 788 318,03	1 217 596,00	2 217 989,00	2 217 989,00	3 435 585,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	50 053,00		55 608,00	55 608,00	55 608,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		50 053,00		55 608,00	55 608,00	55 608,00

TOTAL	2 838 371,03	1 217 596,00	2 273 597,00	2 273 597,00	3 491 193,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 193,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	91 068,00	250 604,00	291 000,00	291 000,00	541 604,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		591 068,00	250 604,00	291 000,00	291 000,00	541 604,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	311 541,53	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	189 176,47	0,00	560 595,40	560 595,40	560 595,40
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500 718,00	0,00	740 595,40	740 595,40	740 595,40
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 091 786,00	250 604,00	1 031 595,40	1 031 595,40	1 282 199,40

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 880 209,00		1 738 891,00	1 738 891,00	1 738 891,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	58 151,00		63 706,00	63 706,00	63 706,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 938 360,00		1 802 597,00	1 802 597,00	1 802 597,00

TOTAL	3 030 146,00	250 604,00	2 834 192,40	2 834 192,40	3 084 796,40
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	406 396,60
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 193,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 746 989,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	827 457,00	0,00	919 510,00	919 510,00	919 510,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 573 000,00	0,00	1 704 300,00	1 704 300,00	1 704 300,00
014	Atténuations de produits	29 400,00	0,00	29 400,00	29 400,00	29 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	191 829,00	0,00	197 293,00	197 293,00	197 293,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 621 686,00	0,00	2 850 503,00	2 850 503,00	2 850 503,00
66	Charges financières	29 100,00	0,00	27 400,00	27 400,00	27 400,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 653 286,00	0,00	2 880 403,00	2 880 403,00	2 880 403,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 880 209,00		1 738 891,00	1 738 891,00	1 738 891,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	58 151,00		63 706,00	63 706,00	63 706,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 938 360,00		1 802 597,00	1 802 597,00	1 802 597,00

TOTAL	4 591 646,00	0,00	4 683 000,00	4 683 000,00	4 683 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 683 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	362 694,39	0,00	414 320,69	414 320,69	414 320,69
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	785 664,00	0,00	785 664,00	785 664,00	785 664,00
731	Fiscalité locale	1 465 000,00	0,00	1 588 000,00	1 588 000,00	1 588 000,00
74	Dotations et participations (3)	267 000,00	0,00	291 800,00	291 800,00	291 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 965 358,39	0,00	3 182 784,69	3 182 784,69	3 182 784,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 965 358,39	0,00	3 185 984,69	3 185 984,69	3 185 984,69

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 053,00		55 608,00	55 608,00	55 608,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 053,00		55 608,00	55 608,00	55 608,00

TOTAL	3 015 411,39	0,00	3 241 592,69	3 241 592,69	3 241 592,69
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 441 407,31
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 683 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 746 989,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	149 100,00	0,00	149 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 370 000,00		1 370 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	47 907,00	0,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	634 140,00	0,00	634 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 184 438,00	0,00	1 184 438,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	50 000,00	0,00	50 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		55 608,00	55 608,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 435 585,00	55 608,00	3 491 193,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 193,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	919 510,00		919 510,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 704 300,00		1 704 300,00
014	Atténuations de produits	29 400,00		29 400,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	197 293,00	0,00	197 293,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	27 400,00	0,00	27 400,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	63 706,00	64 206,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 738 891,00	1 738 891,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 880 403,00	1 802 597,00	4 683 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 683 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	180 000,00	0,00	180 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	541 604,00	0,00	541 604,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		55 608,00	55 608,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		8 098,00	8 098,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 738 891,00	1 738 891,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	721 604,00	1 802 597,00	2 524 201,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	406 396,60
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	560 595,40
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 193,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	55 000,00		55 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	414 320,69		414 320,69
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	785 664,00		785 664,00
731 Fiscalité locale	1 588 000,00		1 588 000,00
74 Dotations et participations (8)	291 800,00		291 800,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	48 000,00	0,00	48 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	3 200,00	55 608,00	58 808,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 185 984,69	55 608,00	3 241 592,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 441 407,31
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 683 000,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 838 371,03	1 217 596,00	0,00	2 273 597,00	2 273 597,00	0,00	2 273 597,00	3 491 193,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	47 907,00	0,00	0,00	47 907,00	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles	402 114,92	240 095,00	0,00	394 045,00	394 045,00	0,00	394 045,00	634 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 449 496,11	27 501,00	0,00	1 156 937,00	1 156 937,00	0,00	1 156 937,00	1 184 438,00
	Total des opérations d'équipement (3)	764 000,00	950 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00	1 370 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 663 518,03	1 217 596,00	0,00	2 018 889,00	2 018 889,00	0,00	2 018 889,00	3 236 485,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	124 800,00	0,00		149 100,00	149 100,00		149 100,00	149 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		124 800,00	0,00	0,00	199 100,00	199 100,00	0,00	199 100,00	199 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 788 318,03	1 217 596,00	0,00	2 217 989,00	2 217 989,00	0,00	2 217 989,00	3 435 585,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	50 053,00			55 608,00	55 608,00		55 608,00	55 608,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		50 053,00			55 608,00	55 608,00		55 608,00	55 608,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 491 193,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 840 969,53	250 604,00	2 273 597,00	2 273 597,00	2 524 201,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	91 068,00	250 604,00	291 000,00	291 000,00	541 604,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		591 068,00	250 604,00	291 000,00	291 000,00	541 604,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	311 541,53	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		311 541,53	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		902 609,53	250 604,00	471 000,00	471 000,00	721 604,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 880 209,00		1 738 891,00	1 738 891,00	1 738 891,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	58 151,00		63 706,00	63 706,00	63 706,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 938 360,00		1 802 597,00	1 802 597,00	1 802 597,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	406 396,60
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	560 595,40
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 491 193,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 838 371,03	1 217 596,00	0,00	2 273 597,00	2 273 597,00	0,00	2 273 597,00	3 491 193,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	47 907,00	0,00	0,00	47 907,00	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00
2046	Attributions compensation investissement	47 907,00	0,00		47 907,00	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles	402 114,92	240 095,00	0,00	394 045,00	394 045,00	0,00	394 045,00	634 140,00
2116	Cimetières	31 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	41 340,00	6 800,00		36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	43 300,00
2131	Bâtiments publics	70 649,92	7 200,00		153 600,00	153 600,00	0,00	153 600,00	160 800,00
2132	Bâtiments privés	0,00	125 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
2135	Installations générales, agencements	17 849,60	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
2152	Installations de voirie	4 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	6 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	65 900,00	16 345,00		69 600,00	69 600,00	0,00	69 600,00	85 945,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	44 850,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	54 450,00
2183	Matériel informatique	66 400,00	39 900,00		39 300,00	39 300,00	0,00	39 300,00	79 200,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	41 280,40	0,00		39 895,00	39 895,00	0,00	39 895,00	39 895,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 495,00	0,00		11 050,00	11 050,00	0,00	11 050,00	11 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 449 496,11	27 501,00	0,00	1 156 937,00	1 156 937,00	0,00	1 156 937,00	1 184 438,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 449 496,11	27 501,00		1 156 937,00	1 156 937,00	0,00	1 156 937,00	1 184 438,00
	Total des opérations d'équipement (4)	764 000,00	950 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00	1 370 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 663 518,03	1 217 596,00	0,00	2 018 889,00	2 018 889,00	0,00	2 018 889,00	3 236 485,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	124 800,00	0,00		149 100,00	149 100,00		149 100,00	149 100,00
1641	Emprunts en euros	114 800,00	0,00		141 100,00	141 100,00		141 100,00	141 100,00
1681	Autres emprunts	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		124 800,00	0,00	0,00	199 100,00	199 100,00	0,00	199 100,00	199 100,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 788 318,03	1 217 596,00	0,00	2 217 989,00	2 217 989,00	0,00	2 217 989,00	3 435 585,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	50 053,00			55 608,00	55 608,00		55 608,00	55 608,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	50 053,00			55 608,00	55 608,00		55 608,00	55 608,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	50 053,00			55 608,00	55 608,00		55 608,00	55 608,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		50 053,00			55 608,00	55 608,00		55 608,00	55 608,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
34	MSP PLACE CB		0,00	950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35	REAMENAGEMENT PCB		0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00
TOTAL			0,00	950 000,00	420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34
LIBELLE : MSP PLACE CB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 950 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	950 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	0,00	950 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 185 004,00	200 000,00	d 200 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	185 004,00	200 000,00	200 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	154 102,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 902,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-564 996,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35
LIBELLE : REAMENAGEMENT PCB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	420 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-420 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 840 969,53	250 604,00	2 273 597,00	2 273 597,00	2 524 201,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	91 068,00	250 604,00	291 000,00	291 000,00	541 604,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 620,00	159 102,00	10 000,00	10 000,00	169 102,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 902,00	60 000,00	60 000,00	90 902,00
1323	Subv. non transf. Départements	48 448,00	20 600,00	21 000,00	21 000,00	41 600,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		591 068,00	250 604,00	291 000,00	291 000,00	541 604,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	311 541,53	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
10222	FCTVA	55 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement	256 541,53	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		311 541,53	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		902 609,53	250 604,00	471 000,00	471 000,00	721 604,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 880 209,00		1 738 891,00	1 738 891,00	1 738 891,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	58 151,00		63 706,00	63 706,00	63 706,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		5 555,00	5 555,00	5 555,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 146,00		2 146,00	2 146,00	2 146,00
28046	Attributions compensation investissement	47 907,00		47 907,00	47 907,00	47 907,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	8 098,00		8 098,00	8 098,00	8 098,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	1 938 360,00		1 802 597,00	1 802 597,00	1 802 597,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 591 646,00	0,00	0,00	4 683 000,00	4 683 000,00	0,00	4 683 000,00	4 683 000,00
011	Charges à caractère général (3)	827 457,00	0,00	0,00	919 510,00	919 510,00	0,00	919 510,00	919 510,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 573 000,00	0,00		1 704 300,00	1 704 300,00		1 704 300,00	1 704 300,00
014	Atténuations de produits	29 400,00	0,00		29 400,00	29 400,00		29 400,00	29 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	191 829,00	0,00	0,00	197 293,00	197 293,00	0,00	197 293,00	197 293,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 621 686,00	0,00	0,00	2 850 503,00	2 850 503,00	0,00	2 850 503,00	2 850 503,00
66	Charges financières	29 100,00	0,00		27 400,00	27 400,00		27 400,00	27 400,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		31 600,00	0,00	0,00	29 900,00	29 900,00		29 900,00	29 900,00
Total des dépenses réelles		2 653 286,00	0,00	0,00	2 880 403,00	2 880 403,00	0,00	2 880 403,00	2 880 403,00
023	Virement à la section d'investissement	1 880 209,00			1 738 891,00	1 738 891,00		1 738 891,00	1 738 891,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	58 151,00			63 706,00	63 706,00		63 706,00	63 706,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 938 360,00			1 802 597,00	1 802 597,00		1 802 597,00	1 802 597,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 683 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 015 411,39	0,00	3 241 592,69	3 241 592,69	3 241 592,69
013	Atténuations de charges (2)	40 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	362 694,39	0,00	414 320,69	414 320,69	414 320,69
73	Impôts et taxes (sauf 731)	785 664,00	0,00	785 664,00	785 664,00	785 664,00
731	Fiscalité locale	1 465 000,00	0,00	1 588 000,00	1 588 000,00	1 588 000,00
74	Dotations et participations (2)	267 000,00	0,00	291 800,00	291 800,00	291 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	45 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 965 358,39	0,00	3 182 784,69	3 182 784,69	3 182 784,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
Total des recettes réelles		2 965 358,39	0,00	3 185 984,69	3 185 984,69	3 185 984,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	50 053,00	0,00	55 608,00	55 608,00	55 608,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 053,00	0,00	55 608,00	55 608,00	55 608,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 441 407,31
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 683 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 591 646,00	0,00	0,00	4 683 000,00	4 683 000,00	0,00	4 683 000,00	4 683 000,00
011	Charges à caractère général (4)	827 457,00	0,00	0,00	919 510,00	919 510,00	0,00	919 510,00	919 510,00
6042	Achats de prestations de services	58 200,00	0,00		75 200,00	75 200,00	0,00	75 200,00	75 200,00
60611	Eau et assainissement	17 860,00	0,00		18 560,00	18 560,00	0,00	18 560,00	18 560,00
60612	Énergie - Électricité	72 350,00	0,00		100 100,00	100 100,00	0,00	100 100,00	100 100,00
60613	Chauffage urbain	77 000,00	0,00		71 500,00	71 500,00	0,00	71 500,00	71 500,00
60621	Combustibles	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		11 150,00	11 150,00	0,00	11 150,00	11 150,00
60623	Alimentation	85 450,00	0,00		100 350,00	100 350,00	0,00	100 350,00	100 350,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 937,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	4 900,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 750,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	73 050,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
611	Contrats de prestations de services	73 100,00	0,00		81 400,00	81 400,00	0,00	81 400,00	81 400,00
613	Locations	18 300,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
61521	Entretien terrains	500,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	23 600,00	0,00		33 700,00	33 700,00	0,00	33 700,00	33 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 900,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	13 800,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 400,00	0,00		16 700,00	16 700,00	0,00	16 700,00	16 700,00
6156	Maintenance	33 200,00	0,00		35 250,00	35 250,00	0,00	35 250,00	35 250,00
6161	Multirisques	53 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
618	Divers	12 140,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	7 610,00	0,00		14 700,00	14 700,00	0,00	14 700,00	14 700,00
623	Pub., publications, relations publiques	43 100,00	0,00		42 600,00	42 600,00	0,00	42 600,00	42 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 600,00	0,00		20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	20 800,00
625	Déplacements et missions	1 700,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	23 800,00	0,00		22 250,00	22 250,00	0,00	22 250,00	22 250,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 360,00	0,00		2 050,00	2 050,00	0,00	2 050,00	2 050,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6284	Redevances pour services rendus	3 100,00	0,00		3 150,00	3 150,00	0,00	3 150,00	3 150,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	10 900,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 500,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 573 000,00	0,00		1 704 300,00	1 704 300,00		1 704 300,00	1 704 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	36 000,00	0,00		40 200,00	40 200,00		40 200,00	40 200,00
6411	Personnel titulaire	890 000,00	0,00		941 000,00	941 000,00		941 000,00	941 000,00
6413	Personnel non titulaire	188 000,00	0,00		201 000,00	201 000,00		201 000,00	201 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 100,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	420 700,00	0,00		463 050,00	463 050,00		463 050,00	463 050,00
6470	Autres charges sociales	31 200,00	0,00		21 750,00	21 750,00		21 750,00	21 750,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		30 300,00	30 300,00		30 300,00	30 300,00
014	Atténuations de produits	29 400,00	0,00		29 400,00	29 400,00		29 400,00	29 400,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	9 400,00	0,00		9 400,00	9 400,00		9 400,00	9 400,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	191 829,00	0,00	0,00	197 293,00	197 293,00	0,00	197 293,00	197 293,00
65311	Indemnités de fonction	72 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 800,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	81 679,00	0,00		84 143,00	84 143,00	0,00	84 143,00	84 143,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 621 686,00	0,00	0,00	2 850 503,00	2 850 503,00	0,00	2 850 503,00	2 850 503,00
66	Charges financières	29 100,00	0,00		27 400,00	27 400,00		27 400,00	27 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 100,00	0,00		27 400,00	27 400,00		27 400,00	27 400,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		31 600,00	0,00	0,00	29 900,00	29 900,00		29 900,00	29 900,00
Total des dépenses réelles		2 653 286,00	0,00	0,00	2 880 403,00	2 880 403,00	0,00	2 880 403,00	2 880 403,00
023	Virement à la section d'investissement	1 880 209,00			1 738 891,00	1 738 891,00		1 738 891,00	1 738 891,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	58 151,00			63 706,00	63 706,00		63 706,00	63 706,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	50 053,00			55 608,00	55 608,00		55 608,00	55 608,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	8 098,00			8 098,00	8 098,00		8 098,00	8 098,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 938 360,00			1 802 597,00	1 802 597,00		1 802 597,00	1 802 597,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 015 411,39	0,00	3 241 592,69	3 241 592,69	3 241 592,69
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	362 694,39	0,00	414 320,69	414 320,69	414 320,69
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 494,39	0,00	3 620,69	3 620,69	3 620,69
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	170 500,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	11 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	156 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	18 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 700,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	785 664,00	0,00	785 664,00	785 664,00	785 664,00
73211	Attribution de compensation	735 204,00	0,00	735 204,00	735 204,00	735 204,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	49 900,00	0,00	49 900,00	49 900,00	49 900,00
73221	FNGIR	560,00	0,00	560,00	560,00	560,00
731	Fiscalité locale	1 465 000,00	0,00	1 588 000,00	1 588 000,00	1 588 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 400 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	43 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	22 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
74	Dotations et participations (3)	267 000,00	0,00	291 800,00	291 800,00	291 800,00
741121	DSR des communes	20 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
74114	Régularisation de l'exercice écoulé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participation Autres organismes	56 000,00	0,00	50 800,00	50 800,00	50 800,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	179 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	25 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services		2 965 358,39	0,00	3 182 784,69	3 182 784,69	3 182 784,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 965 358,39	0,00	3 185 984,69	3 185 984,69	3 185 984,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	50 053,00		55 608,00	55 608,00	55 608,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	50 053,00		55 608,00	55 608,00	55 608,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 053,00		55 608,00	55 608,00	55 608,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 674 600,83									
1641 Emprunts en euros (total)					2 674 600,83									
0249234	SA LA NEF	03/05/2006		01/11/2008	1 550 000,00	F		4,140	4,140		A	P		A-1
10278	CREDIT MUTUEL	31/05/2022		30/04/2023	500 000,00	F		1,200	1,158		A	X Echéance constante		A-1
4609397	SA CAISSE EPARGNE	08/01/2016		25/01/2017	624 600,83	F		1,730	1,498		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					98 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					98 000,00									
201200139	CAF DU LOIRET	12/07/2013		01/07/2014	98 000,00	F		0,000	1,488		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 772 600,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
						Type de taux (13)	Index (14)				Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 270 665,69				141 021,15	27 344,17	0,00	3 837,77	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 270 665,69				141 021,15	27 344,17	0,00	3 837,77	
0249234		0,00	A-1	483 152,50	4,00	F		88 953,86	20 002,51	0,00	0,00	
10278		0,00	A-1	500 000,00	19,25	F		22 268,87	2 367,68	0,00	3 837,77	
4609397		0,00	A-1	287 513,19	8,00	F		29 798,42	4 973,98	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		8 000,00				8 000,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		8 000,00				8 000,00	0,00	0,00	0,00	
201200139		0,00	A-1	8 000,00	0,50	F		8 000,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 278 665,69					149 021,15	27 344,17	0,00	3 837,77

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 278 665,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					464 929,50	456 283,47										3 670,75	8 716,47	
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER	C.D.C	30 806,00	30 409,02	57,83	A	F	0,840	F		0,840	A-1		255,43	400,32	
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER PLAI FONCIER	C.D.C	120 206,00	117 521,92	37,83	A	F	0,300	F		0,300	A-1		333,61	2 692,13	
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER PLUS	C.D.C	249 267,50	244 535,64	37,83	A	F	1,100	F		1,100	A-1		2 545,65	4 783,91	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER PLUS FONCIER	C.D.C	64 650,00	63 816,89	57,83	A	F		0,840	F		0,840	A-1		536,06	840,11
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 466 277,06	1 476 606,79											38 252,05	80 999,94
BATIR CENTRE	2009	P	CLOS DE LA BIONNE 20 LOGEMENTS + ACQUISITION FONCI-24	C.D.C	683 857,33	489 490,68	20,00	A	R		4,990	R		4,990	-		8 076,60	18 636,14
IMMOBILIERE 3F	2009	P	ACQUISITION AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL-25	C.D.C	9 548,50	8 810,03	38,08	A	F		2,600	F		2,600	-		229,06	92,40
IMMOBILIERE 3F	2009	P	ACQUISITION AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL-26	C.D.C	31 645,50	25 784,80	23,08	A	F		2,600	F		2,600	-		670,40	679,68
IMMOBILIERE 3F	2009	P	CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS COLLECTIFS TRAVAUX-27	C.D.C	241 692,50	196 931,47	23,17	A	F		2,600	F		2,600	-		5 120,22	5 191,05
IMMOBILIERE 3F	2009	P	CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS COLLECTIFS PRET ENERGIE P-28	C.D.C	27 950,00	21 848,52	23,17	A	F		1,700	F		1,700	-		371,42	658,54
IMMOBILIERE 3F	2009	P	CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS COLLECTIFS FONCIER-29	C.D.C	44 657,50	41 203,81	38,17	A	F		2,600	F		2,600	-		1 071,30	432,10
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION FOYER DE VIE 6 LOGEMENTS PLAI	C.D.C	177 474,50	177 474,50	35,67	A	F		1,800	F		0,000	A-1		3 194,54	3 067,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION FOYER DE VIE 6 LOGEMENTS PLAI FONCIER	C.D.C	54 078,50	54 078,50	49,67	A	F	1,800	F	0,000	A-1		973,41	675,98		
OPAC	1990	P	Construction de 12 logements Pont de Boigny-10	C.D.C	245 815,47	29 837,78	0,92	A	F	4,300	F	4,300	-	2 282,46	14 533,74			
OPAC	1990	P	Construction de 10 logements Pont de Boigny-11	C.D.C	290 409,36	35 250,71	1,17	A	F	4,300	F	4,300	-	2 508,75	17 170,34			
OPAC	2000	P	Construction de 10 logements Clos de la Salle-12	C.D.C	275 687,12	137 102,74	10,75	A	F	4,200	F	4,200	-	5 758,31	10 061,11			
OPAC	2000	P	Acquisition foncière Clos de la Salle-13	C.D.C	47 090,28	35 156,69	29,17	A	F	4,200	F	1,350	-	474,62	958,34			
OPAC	2001	P	Construction de 10 logements Clos de la Salle-15	C.D.C	249 938,50	157 960,34	15,25	A	F	4,200	F	4,200	-	6 634,33	7 122,58			
OPAC	2001	P	Acquisition foncière Clos de la Salle-16	C.D.C	86 432,00	65 676,22	30,25	A	F	4,200	F	1,350	-	886,63	1 720,16			
TOTAL GENERAL					2 931 206,56	1 932 890,26									41 922,80	89 716,41		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	123 702,19
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	7 911,71
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	176 365,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	307 979,22
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 185 984,69
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,67

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					47 907,00
2046	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ORLEANS METROPOLE	Etablissement de droit public	47 907,00
FONCTIONNEMENT (total)					93 143,00
657362	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	CCAS BOIGNY	Etablissement de droit public	9 000,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS. TENNIS CLUB BOIGNY / BIONNE	Association	1 100,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS. CLUB CYCLISTE DE BOIGNY/BIONNE	Association	813,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS LES RANDONNEURS BOIGNACIENS	Association	385,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS BOIGNY PETANQUE	Association	567,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	AVANT GARDE DE BOIGNY CHECY ET MARDIE	Association	6 290,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS BOIGNY BASKET CLUB	Association	5 881,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS. FAN CLUB BBC	Association	350,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	920,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS. ATTITUDES	Association	2 110,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS JUDO CLUB BOIGNY	Association	2 300,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS B.A.R.	Association	330,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS PARENTS ELEVES B/B	Association	400,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Association	1 710,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS LIRE A BOIGNY	Association	1 620,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS. CLUB FEMININ LES ABEILLES	Association	165,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS FNACA DE BOIGNY SUR BIONNE	Association	342,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS LA MASCARADE	Association	300,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS CLUB DE L'AMITIE	Association	990,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS BOIGNY PATRIMOINE ET HISTOIRE	Association	330,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS FAMILLES RURALES	Association	600,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS VINGT MILLE LIEUX	Association	60,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS AMI-VOIX	Association	1 080,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE BOIGNY SUR BIONNE	Association	1 600,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS COMITE DES FETES	Association	4 000,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS SESAME AUTISME	Association	200,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	Association	100,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	HOSPITALIERS DE SAINT LAZARE	Association	200,00
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ART MUSIQUE ET LOISIRS	Association	49 200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	DELIBERATION DU 7 MARS 2023	SUBVENTION	ASS. DEPART. DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,55	16,55	16,55	1,00	17,55
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	3,00	0,55	3,55	3,55	0,00	3,55
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		32,00	0,55	32,55	30,55	4,00	34,55

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM principal de 2ème classe	C	S	360	0,00	A Article 332-14	CDD
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	353	0,00	A Article 332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	363	0,00	A Article 332-14	CDD
Rédacteur principal de 1ère classe	B	ADM	465	0,00	A Article 332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Orléans Métropole	01/01/2002	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat de gestion de l'espace aquatique	28/06/2006	SFP	12 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	CCAS	07/07/1995			non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		149 100,00	I 149 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		149 100,00	149 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	141 100,00	141 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	8 000,00	8 000,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	149 100,00	1 217 596,00	0,00	1 366 696,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 982 597,00	III 1 982 597,00
Ressources propres externes de l'année (a)		180 000,00	180 000,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 802 597,00	1 802 597,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	5 555,00	5 555,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 146,00	2 146,00
28046	Attributions compensation investissement	47 907,00	47 907,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	8 098,00	8 098,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 738 891,00	1 738 891,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 982 597,00	250 604,00	406 396,60	560 595,40	3 200 193,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 366 696,00
Ressources propres disponibles	IV 3 200 193,00
Solde	V = IV – II (8) 1 833 497,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/02/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Boigny-sur-Bionne, le 07/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Boigny-sur-Bionne, le 07/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M.BARRY David	
M.BERNIER Jean-Michel	
M.CLOUZEAU Etienne	
M.COURTOIS Jean-François	
M.GBAGUIDI Blaise	
M.LEVACHER Daniel	
M.MAYARD Sylvain	
M.POINTET Thierry	
M.RICHOMME Antoine	
M.SEVIN Hervé	
Mme BROSSE Nathalie	
Mme CONNAN Nathalie	
Mme GAUTHIER Nathalie	
Mme LEICKMAN-GLOMERON Marie	
Mme LEMERET Marie-Pierre	
Mme RIDET Isabelle	
Mme RIDOU Jocelyne	
Mme VITOUX Valérie	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Boigny-sur-Bionne, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.